FNPL - le 20 mars à Pontarlier - 70ème congrès

Discours de Thierry Roquefeuil, Président

(Seul le prononcé fait foi)

Cher François,
Cher Xavier,
Chers amis,
Monsieur le Maire,

Le 70ème congrès de la FNPL touche à sa fin. 70 années déjà : notre syndicalisme laitier peut être fier de sa belle longévité. 70 ans et pas une ride. La retraite est encore loin. Et avec les réformes successives de nos politiques elle s'éloigne de plus en plus. Tant mieux : nous avons à la FNPL plein d'idées et de projets. La retraite attendra. Vous l'avez compris, je parle de la FNPL.
Par devoir de réserve, notre Ministre ne sera pas là aujourd'hui.
C'est vrai qu'il y a un mois je lui ai dit que je le mettais en réserve sur la médiation du prix du lait ne souhaitant pas réitérer l'expérience de 2013. Il l'a pris au pied de la lettre ! J'aurai du peser mes mots.
Plus sérieusement Stéphane le Foll m'a fait savoir qu'il avait un devoir de réserve, élections municipales obligent.
On dit que les absents ont toujours tort. Alors, je ne vais pas en profiter. Enfin pas trop…..
Sachez que nos travaux ne seront pas sans lendemain. Si le Ministre ne vient pas à nous, nous irons à lui dans les prochaines semaines. En effet, nous avons un rendez-vous pour lui faire part de nos revendications de ce 70ème congrès. Donc, nous sommes entre nous. Et c'est très bien.

Et je voudrais tout d'abord m'adresser à nos amis du Doubs.
Martial, Philippe : bravo !
Bravo à vous et à toute votre équipe. Vous nous avez admirablement accueillis, et montrés que les Francs-Comtois savent recevoir. Nous n'en doutions pas un instant.

Je voudrais m'excuser cher Martial. Nous aurons un pincement au cœur en repartant car bien sur nous prenons le soleil !

Vous ne savez peut-être pas qui a eu l'idée de quitter paris où se déroulaient habituellement les assemblées générales de la FNPL pour les décentraliser en régions. Qui a eu la volonté de faire rimer convivialité, découverte d'un terroir laitier et réflexions syndicales. Un homme forcément proche, accessible, attentif et volontaire. Un homme pour qui le syndicalisme devait se pratiquer au plus proche du terrain. Je veux évidemment parler de Jean-Michel Lemétayer qui nous a quitté trop tôt. Il a su convaincre (une fois de plus) alors qu'il était tout jeune secrétaire général de la FNPL de la nécessité de venir au plus près de notre réseau sans qui le syndicalisme n'est rien. Nous lui avons rendu hommage hier.
Je lui dédie ce discours.

…..

Il ne vous a pas échappé que nous avons placé cette 70ème Assemblée Générale « **dans le temps européen »**.

Pourquoi ?
Parce que nous sommes des européens convaincus. Malgré une Europe qui se cherche, des pays malades de la crise, l'Europe est une solution.
Je crois en l'idéal européen même s'il est perfectible.
Je crois en cette belle idée qu'il nous faut façonner.
Imprimons notre marque ; celle de nos spécificités, de nos diversités, de nos territoires, celle de nos savoir-faire.
Agissons pour rendre cette Europe meilleure !
La table ronde de ce matin le montre.
Il n'y a pas qu'un modèle laitier en Europe
Il n'y a pas qu'une seule direction européenne
L'Europe compte 28 Etats-membres
Que de richesse ; Que de diversité.
Une politique européenne à 28 états membres ne doit pas être l'addition de 28 égoïsmes.
Nos différences doivent être une chance et non le socle de nos divisions. Pensons-y alors que nous sommes appelés à voter pour nos représentants européens d'ici peu.

La PAC est la seule politique commune de l'union européenne ; Il n'y en a pas d'autres malgré de nombreuses tentatives infructueuses. Cette Pac mise en place en 1962 est primordiale. Elle nous est nécessaire. Pas seulement pour ses milliards d'euros mais surtout parce qu'elle oriente la politique laitière de demain. Je vous le disais déjà l'an passé. Je n'ai pas changé d'avis.
Croyez-moi, il en fallait de la constance et de la détermination pour faire de cette nouvelle Pac autre chose qu'une politique d'affaiblissement de l'élevage laitier français
Je peux affirmer que **nous avons été de tous les combats.**

Et pourtant, ce n'était pas gagné, loin s'en faut.
On est parti de loin, lorsqu'à l'été 2012, la pensée dominante à Bruxelles était que cette réforme nous avantageait. On nous disait même à l'époque que cette nouvelle PAC permettait de rééquilibrer les aides à notre profit.
On nous répétait aussi que la Pac n'était pas un facteur si impactant dans la vie d'un éleveur, que seul le prix de nos produits compte. Comme si l'élevage devait être performant sans les aides alors que d'autres secteurs de production le sont avec.
Bref : face à l'idéologie, nous avons à la FNPL fait preuve de pragmatisme.
Pour nous les choses étaient claires : **tous les leviers de la PAC devaient être activés pour que l'élevage laitier ne soit pas LE grand perdant de cette nouvelle réforme.**
C'est pourquoi nous avons plaidé pour la convergence partielle, la sur-dotation des premiers ha, la revalorisation de l'ICHN, et pour un couplage à la vache laitière. Tous ces leviers permettent d'atténuer l'effet dévastateur de cette réforme sur certains modèles de productions laitiers. Nous les producteurs de lait nous ne sommes pas à égalité face à cette Pac.
Les annonces du Président de la République à Cournon allaient dans le bon sens avec une priorité à l'élevage et à l'emploi.
Le cadre politique était posé. Et bien posé. Avec à la clé la création d'une prime à la vache laitière.

Cette prime est un symbole, un lien fort qui nous relie, que nous soyons en plaine ou en montagne, à l'Ouest, à l'Est, au Nord ou au Sud. Elle donne du sens à cette Pac. Elle anticipe l'avenir.
Stéphane le foll nous a inventé une loi d'avenir et moi je veux une Pac d'avenir.
Cette prime à la vache laitière doit avoir derrière le symbole une réalité économique.

140 Millions d'euros, c'est à la fois peu et beaucoup. Trop peu et pas beaucoup.
Trop Peu, parce qu'une enveloppe plus conséquente était nécessaire pour rééquilibrer cette Pac.
Trop Peu, parce que ce ne sera pas son montant qui fera de nous les nantis du monde agricole.

Mais beaucoup trop selon certains qui se sont imaginés que l'espoir caché de FNPL avec ce couplage à la production laitière était de piquer l'argent des mieux lotis déjà couplés !
Jean-Pierre Fleury, tu es le président de la FNB. Je te félicite pour ton élection. Sois rassuré. On n'a piqué l'argent de personne ! Je suis certain que Le futur président de la CNE (confédération nationale de l'élevage) saura gommer nos divergences pour que la France reste cette belle terre l'élevage
140 millions d'euros c'est beaucoup surtout, parce que nous avons gagné un combat que certains considéraient comme perdu d'avance.

Beaucoup, enfin parce que cette bataille, nous l'avons menée tous ensemble. Elle témoigne que la FNPL et son réseau, vous chers amis, savent se mobiliser,… **et se faire entendre.**
J'ai entendu le bémol de nos amis des zones de montagne.
Cette prime à la vache laitière est une victoire.

Pragmatique, je ne crois que ce que je vois. Monsieur le Ministre, vous qui n'êtes pas là, sachez néanmoins que cette prime à la vache laitière est non négociable. Le président l'a annoncé au sommet de l'élevage à vous de la concrétiser. Je ne manquerai pas de vous le rappeler même si le remaniement tant annoncé vous appelle à d'autres responsabilités.
Je serai le caillou de la Pac dans votre chaussure de ministre de l'Agriculture devenue peut être trop petite pour vous !

Pragmatique toujours j'ai fait de la **modernisation de nos élevages** une priorité de cette Pac.

C'est déjà une réalité : beaucoup d'investissements dans les bâtiments, les salles de traite seront à réaliser dans les années qui viennent. Les éleveurs laitiers ne peuvent passer à côté de cette modernisation. Un million de vaches à reloger dans les 10 ans à venir, ce n'est pas rien. Il faut que les décisions nationales et régionales soient en phase avec ces enjeux.
On parle beaucoup de compétitivité, la modernisation en est un des leviers essentiels.
Les éleveurs laitiers doivent être prioritaires sur les 200 millions d'euros annoncés par le chef de l'Etat au sommet de l'élevage.
Eleveur laitier est un métier exigeant et contraignant. Si nous voulons donner envie aux jeunes de s'installer, il faudra leur apporter des réponses à la pénibilité du travail, à l'astreinte, avec des outils modernes de gestion de leur entreprise.

Je dis souvent qu'être céréalier et éleveur, ce n'est pas la même chose. Je suis certain que Xavier me comprend. L'attractivité de nos métiers d'éleveurs est un sujet majeur. On n'attrape pas les mouches avec du vinaigre. Les jeunes ne s'installeront pas sur nos territoires si nous ne leur donnons pas envie. Etre agriculteur est une passion mais c'est aussi un métier. Un métier d'avenir si on le décide.

Et ne nous cachons pas derrière de faux débats. La ferme des 1000 vaches face à Perette et le pot au lait et ses 20 vaches. Qui doit gagner ? Evidemment les deux à la condition que notre métier reste celui de chef d'exploitation.

Se poser la question du métier d'agriculteur c'est évidemment répondre à **celle des actifs agricoles**.

Il y a une règle dans notre secteur : celui de la proportionnalité des emplois ! Plus une ferme est importante, plus elle a besoin d'hommes et de femmes… actifs. Une aubaine en ces temps de chômage chronique. Les politiques ne doivent pas l'oublier
Notre activité est synonyme d'emplois.
40 vaches en production : un temps plein comme on dit
80 vaches, deux temps plein, et ainsi de suite.
Pour faire face à ces contraintes, nombre d'éleveurs laitiers sont regroupés.
Sur nos 70.000 exploitations, plus de 20.000 sont en GAEC, et autant en EARL.
Le statut de l'agriculteur est un vrai débat, qui sera abordé au Congrès de la FNSEA. Il est déterminant pour définir ce que nous voulons comme exploitations demain et donc quel type d'agriculture
J'aurais bien aimé entendre le Ministre sur ce sujet. Et qu'il explique clairement sur ce qu'il compte faire sur la transparence des actifs dans le cadre de la Pac. Les règles sont européennes mais la déclinaison de cette politique est française. Alors sachons répondre aux réels enjeux. Soyons courageux. Vous le vivez ici dans le Doubs. Trop d'inégalité touchant souvent les femmes ont émaillé la reconnaissance progressive des formes sociétaires.
C'est un sujet fondamental pour nous car cette Pac doit être juste. La parité en fait partie…….

Cette Pac doit aussi être juste par l'utilisation des fonds couplés à la **production de protéine**. La FNPL était à l'initiative quand nous avons mis ce dossier sur la table du ministre il y a déjà deux ans.
L'autonomie alimentaire et protéique est un facteur de résistance et de performance de nos élevages.
Les 150 Millions d'euros dédiés à la protéine végétale doivent être fléché vers l'élevage, le plus directement possible. C'est non négociable. Xavier, l'enjeu est que la région France soit demain autonome en protéines pour l'élevage laitier. C'est un enjeu pour les éleveurs laitiers et pour toute la filière.

L'Europe ne s'est pas fait en un jour. L'espace européen a été imaginé par ses fondateurs comme un marché commun économique où chaque pays devait s'enrichir de l'autre. Beau concept.
Et si la fin des quotas laitiers programmée en 2015 était une chance pour l'Europe ? Et si la fin des quotas pouvait nous assurer une dynamique laitière positive à condition que tous les acteurs fassent preuve de responsabilité ?
Je me rends régulièrement à Bruxelles, au COPA bien sûr, mais aussi à la rencontre des différents acteurs européens du Parlement et de la Commission.
Nous avons eu largement l'occasion de nous entretenir, notamment lors de sa venue au Salon de l'Agriculture, avec Dacian Ciolos sur l'avenir de la production laitière européenne.

Nous l'avons constaté au cours de ce congrès, nos collègues européens sont nombreux à aborder la fin des quotas comme une libération. Pas plus tard que la semaine dernière, mon collègue allemand, lors du Milchforum à Berlin a rappelé sa satisfaction de les voir disparaître.
La fin des quotas, nous l'avons également actée.
Nous sommes prêts à entrer dans ce nouveau monde.
Nous voyons, nous aussi, les perspectives qu'offrent un marché mondial en expansion. Et la France est bien placée pour y participer.
Certains pays se rassurent peut-être en pensant que les français ont du mal à faire le deuil d'un système administré.
A la FNPL **nous voulons être dans la course.**
Mais nous restons réalistes.
Nous voulons des hommes et des femmes qui vivent de leur métier et font vivre les territoires. Nous voulons maintenir un véritable tissu laitier en France, garant de territoires vivants économiquement et socialement.

Un grain de sable sur les marchés peut gripper cette belle mécanique. Nous le savons. Nous l'avons vécu.
Nous devons anticiper les risques de crise. Nous portons depuis plus d'un an un dispositif européen anti-crise.
Mieux vaut prévenir que guérir !
L'Europe sans quotas est déjà écrite. Une Europe sans politique laitière c'est un risque de partition des régions. C'est à nous d'écrire cette politique laitière. Je veux avancer sur ce dossier. La FNPL est prête à entendre nos amis allemands, néerlandais ou irlandais pour parler du présent mais surtout de l'avenir.
Vous avez été nombreux lors des interventions des régions à nous alerter sur vos craintes de la gestion des volumes en France sans quota. Ce qui est en jeu : l'équité de traitement entre les producteurs. Si rien n'est fait, on se dirige vers une gestion par entreprise avec comme interlocuteur unique les organisations de producteurs. L'entreprise aura donc la main sur la politique de distribution des volumes et donc sur la définition du modèle laitier.
Je ne l'accepte pas.

Dans un an, nous entrerons dans un monde sans quota et sans filet.
Nous avons l'obligation d'être réactif et imaginatif.
C'est pourquoi la FNPL proposera à la rentrée **un pacte de responsabilité du secteur laitier avec les pouvoirs publics. La formule est à la mode mais elle a du sens.**
Donc, à l'automne au plus tard, je souhaite que nous puissions créer un événement qui formalise les engagements des acteurs laitiers et de nos dirigeants dans un monde sans quota. Il est nécessaire de nous mettre en ordre de bataille, interprofessions nationales et régionales, OP, pouvoirs publics et conférences de bassin.

Ce rendez-vous que la FNPL prend avec la filière laitière et les pouvoirs publics doit aussi nous permettre d'inventer de nouveaux outils pour protéger les éleveurs laitiers dans un monde sans quota. Avec une économie plus ouverte et des marchés plus volatiles, il est de plus en plus difficile de se projeter sur le long terme.
Le pays le plus libéral du monde, les Etats-Unis l'a bien compris. Avec le vote du Farm bill, l'assurance marge est une réalité applicable au secteur laitier. Cette réassurance est publique. Il y a d'autres dispositifs à mettre en place. Aménager et harmoniser la fiscalité relative à l'emploi. Les Etats généraux de la FNSEA ont, à ce titre, ouvert la voie.
Le gouvernement a bien trouvé une solution avec le CICE pour les entreprises et la grande distribution. A quand une mesure dédiée aux producteurs de lait ?

Etre dans le temps européen, c'est hélas faire le constat d'une Europe à deux vitesses. Les pays qui gagnent et les autres.
En pool position l'Allemagne à qui nous ne cessons de vouloir ressembler.
Justement. La real politique à l'allemande réussit à rémunérer ses éleveurs de lait 20 euros/1000 litres de plus que nous ! Force est de constater que la mentalité de la filière laitière et du grand commerce dans les autres pays comme l'Allemagne ou les Pays Bas est plus mature.
Les marchés se tendent, les prix montent, et tout cela se répercute normalement jusqu'aux deux extrémités de la filière les producteurs et les consommateurs. Cela ne semble pas poser de problèmes… insolubles. Chez nous, ça devient vite compliqué, voire insoluble.

Et le prix du lait est vital. C'est l'ADN de la FNPL et du syndicalisme laitier. Le syndicalisme ne peut laisser faire.

En 2013, nous nous sommes mobilisés sur ce sujet crucial. En 2014 aussi. L'histoire du prix du lait hélas se répète.
Nous avons obtenu la tenue de tables rondes avec tous les acteurs de de la filière et une médiation. La médiation a débloqué la situation. Sans elle je peux vous affirmer que nous n'aurions pas passé l'année 2013 dans les mêmes conditions. N'est-ce pas monsieur Amand ?
L'état ne peut pas tout. Mais quelques fois son action est utile.
Pour nous, c'était clair dès le départ, la médiation ne devait pas être la nouvelle méthode, la nouvelle boite de pandore du prix du lait.
Certains me disaient il y a deux mois : « ça finira comme ça », et ça les arrangeait peut-être… mais non ! On ne peut pas nous demander de ne plus fixer le prix du lait dans le cadre interprofessionnel pour cause de concurrence dévoyée et faire de la médiation chaque année !

Le résultat est là. Les prix « sortie usine » ont progressé.
Et surtout le prix du lait a progressé en moyenne de 29 euros en 2013.
Il en manque je vous l'accorde. Il y a de la perte en ligne. Le retard doit se rattraper cette année. C'est non négociable.
Pour cela, messieurs les responsables des entreprises privées et coopératives, et j'insiste sur ce mot : « responsables »,
Je vous le redis : **Respectez votre signature, respectez les contrats, respectez vos fournisseurs, respectez les producteurs !**
La contractualisation vous engage. Elle nous engage.

Ce sens de la responsabilité, je la demande aussi à la grande distribution. Le bruit de fond entretenu en ce début d'année nous prédisait une nouvelle crise.
A la FNPL, nous avons dit stop ! Et nous avons mené une opération nouvelle. Comme quoi à la FNPL nous savons faire du syndicalisme autrement.
Nous nous sommes invités dans les box de négociation commerciale entre les entreprises et la grande distribution.
Non pas pour négocier à la place des opérateurs. Ce n'est pas notre rôle. Mais pour montrer notre détermination.
Pour chercher à savoir qui dit vrai ou qui dit faux dans ce jeu de rôle entre les entreprises et la distribution.
Et surtout pour sortir de ces négociations tarifaires enfin par le haut. Il faut en finir avec cette destruction de valeur suicidaire pour toute la filière.
Preuve que nous avons bien réussi notre opération, d'autres filières agricoles nous indiquent vouloir faire pareil. Comme quoi le syndicalisme laitier fait des émules.
Alors soyons fiers de nos victoires.

Je peux vous le dire il n'y aucune raison objectives pour que le prix du lait 2014 calculé par les indicateurs de marchés ne soit pas respecté !
Mais nous allons rester très vigilants messieurs les transformateurs, messieurs les distributeurs avec une mention spéciale à certains d'entre eux qui se reconnaîtront.
Car en 2014, les contrats s'appliqueront !

Aujourd'hui le contrat et le prix du lait sont intimement liés.
Nous avons été les seuls à croire en la contractualisation à sa création en 2010. Nous sommes toujours les seuls à y croire.

On peut avoir raison seul contre tous. Cela s'est déjà vu. Ce n'est pas de la naïveté mais de la clairvoyance.

Pour autant, il faut se rendre à l'évidence, tout ne se passe pas avec cette contractualisation comme dans le meilleur des mondes possibles.

Le législateur à l'époque n'a pas fait preuve de beaucoup de bon sens paysan. Il nous a mis la charrue avant les bœufs. On s'est retrouvé à devoir négocier des propositions de contrats des entreprises avant même de pouvoir nous organiser et agréer nos OP. Il a fallu parer au plus pressé. D'où aussi cette organisation verticale par entreprise.
François, j'entends ta demande. Tu es jeune et tu nous presses nous les moins jeunes à évoluer rapidement vers des formes d'op plus territoriales, plus horizontales. C'est déjà le cas dans certains bassins d'ailleurs. Tu veux que le syndicalisme donne la direction. Tu as raison.

Mon ambition est de provoquer la mobilité des producteurs face à leurs entreprises.
Remettre de la concurrence à l'amont peut s'appuyer sur une logique territoriale d'organisation des producteurs. Mettre les acheteurs en concurrence est sain. Il ne s'agit pas de chantage, mais de copier ce qui se passe dans la plupart des autres secteurs.
Rares sont ceux dans lesquels un vendeur ne dépend que d'un seul acheteur. Ainsi la relation contractuelle encore imparfaite s'équilibrera d'elle-même.

Je tiens à saluer ici la mobilisation et l'implication de ces pionniers de la contractualisation qui ont porté les premières OP sans filet et avec courage. Le producteur de lait le plus averti, le syndicaliste le plus combatif n'est pas forcément du jour au lendemain le négociateur le plus féroce. C'est un nouveau métier auquel il faut se former. Un métier d'autant plus difficile à exercer alors que certaines entreprises ne considèrent toujours pas les op comme de réels interlocuteurs ! 4 ans après la mise en place de la contractualisation !
Alors, je dis ça suffit. J'ai appelé les entreprises à la responsabilité sur la question emblématique du prix du lait. Les contrats et le prix du lait sont indissociables, alors ma mise en garde vaut aussi pour la contractualisation ! Les contrats doivent être respectés. Les clauses de sauvegarde sont comme leur nom l'indique une sauvegarde et non un alibi pour payer le prix du lait au bon vouloir des seules entreprises,

Renforcer le pouvoir des producteurs, est notre ligne de conduite. Notre obsession.

Pourquoi avoir peur du mouvement OP ?
C'est un nouvel acteur dans le paysage laitier. Nous sommes complémentaires et non concurrents. Nous devons apprendre à travailler ensemble en bonne intelligence.

A ce titre, la FNPL va organiser le 8 avril avec son réseau un rassemblement des organisations de producteurs, pour parler de nos projets, de nos complémentarités et de nos

besoins réciproques. Un point à date. Une sorte d' « Etats Généraux » des OP pour reprendre un concept qui a fait ses preuves. N'est-ce pas Xavier ?

La FNPL et son réseau jouent pleinement leur rôle depuis bientôt 4 ans en accompagnant les OP dans leurs montages juridiques, leur animation et leur formation.
La procédure d'agrément n'est pas une mince affaire. Les responsables d'OP qui sont dans la salle peuvent en témoigner.

Renforcer le pouvoir des producteurs, c'est aussi agir sur les textes de loi donc la réglementation. La FNPL a été force de propositions dans l'évolution du projet de la loi d'avenir.
Plusieurs de nos amendements visant à aboutir à un meilleur équilibre dans la relation contractuelle ont été retenus. Je m'en félicite.
Le principe de la **« class action »** des producteurs de lait par les OP agrées est acté. Je peux l'affirmer. Enfin une OP agréée pourra défendre ses adhérents collectivement devant la justice. Ce n'était pas possible avant. Chaque producteur devait aller seul devant les tribunaux même s'il adhérait à une OP. Vous connaissez mon goût pour le travail d'équipe, pour le collectif : on est plus fort à plusieurs.

C'est pour cela aussi que je crois au fonctionnement interprofessionnel si cher à Jean-Michel.
Notre interprofession a 40 ans. Elle a besoin d'un nouveau souffle.
Elle doit être le centre de gravité de la filière laitière.
Nous devons donner à **l'interprofession** les inflexions qui permettent d'organiser et d'optimiser notre filière dans la compétition européenne et internationale.
Notre interprofession s'est ouverte à la confédération paysanne. Xavier tu nous avais donné le top départ il y a deux ans. J'ai concrétisé ton annonce dans un esprit de construction.
Je ne préjuge de rien. Et je crois toujours, par principe, à la bonne volonté de mes interlocuteurs jusqu'au moment où je n'y crois plus.
Laissons du temps au temps. Nous verrons vite quel exercice interprofessionnel la confédération paysanne compte pratiquer. Président de l'interprofession, je ne laisserai rien passer qui puisse déstabiliser le collègue producteurs. Il nous faut être solidaire pour réussir à voir loin, à se projeter dans l'avenir.

……

Difficile de ne pas sentir le vent d'optimisme qui flotte en Europe dans le secteur laitier. Une Europe laitière pleine d'espoir. Sommes-nous en France, les seuls condamnés au pessimisme ? Je comprends votre exaspération, voire vos manifestations d'humeurs face un carcan réglementaire qui nous entrave.

Il ne suffit pas de décider que l'agriculture française sera agro-écologique ou ne sera pas. Je ne fais pas de politique et je me méfie des concepts. Je sais que l'environnement ne doit pas être considéré comme notre ennemi. Nous avons des arguments à faire valoir. Nous n'avons pas à rougir de nos fermes laitières. L'empilement des normes ne favorise pas l'environnement, elle contrarie les bonnes volontés.

Alors, j'aimerais sentir très rapidement… le choc de simplification que le chef de l'état nous a promis. Alors, c'est pour quand monsieur le ministre ?
François Hollande nous a également promis au sommet de l'élevage « d'en finir avec la sur transposition des normes européennes en France ».
Alors finissons-en !
Finissons-en avec les inepties de la directive nitrates et des ICPE

Moi aussi je vais finir bientôt mon intervention. Mon propos a été trop long. Mais comme je suis le dernier à parler j'en profite.

Vous savez ce qu'on dit : c'est le dernier qui a parlé qui a raison.
Alors pour une fois c'est moi et pas le ministre. Tant pis pour lui.……

Et je m'adresse à vous, chers collègues :

Vous êtes les forces vives du syndicalisme laitier.

Je suis persuadé que nous avons un avenir prometteur

Et ensemble nous saurons donner des perspectives à tous les éleveurs,

Ensemble nous saurons être au rendez-vous,

Ensemble nous serons dans le temps européen,
Nous sommes l'Europe laitière !

Merci à tous
Bon retour dans vos départements,
Et rendez-vous l'année prochaine à Albi
Ce sera le début d'une nouvelle ère, sans quotas
Mais toujours avec une FNPL forte !